2b La partie sud.

2b1 La berge sud (rive gauche).

Fig. 21 : La rive gauche du Cosson ; vue vers le sud depuis la rive droite : une maçonnerie est apparente, sur une largeur de 10 mètres.

Le contraste entre les deux rives est saisissant.

Le choix a été fait de ne pas intervenir sur la maçonnerie de la berge sud. Elle reste cependant accessible : la largeur de la berge permettrait un dégagement, sans gêner la circulation.

Ici, la largeur de la maçonnerie est d'une dizaine de mètres, beaucoup plus importante que celle dégagée dans la partie sud qui la suit.

Ce constat mérite réflexion.

La situation est identique aux Ysles et à La Chaussée.

Dans les deux cas, une digue barre le Cosson et le problème est le même : comment réguler un réservoir face à une arrivée d'eau importante et permanente, de plus, sujette à des variations de débit considérables.

La solution retenue à la Chaussée était la construction dans la digue d'un pont de 4 arches[1], d'une longueur de 25 mètres. Une arche alimentait le moulin nord. Les trois autres régulaient la hauteur d'eau dans la retenue au moyen de pelles reposant sur des seuils[2].

---

[1] Louis Magiorani, *DFS 2008*, Les moulins de La Chaussée et l'Etang de Chambord », P. 10 à 30 ; ou http://www.archeoforet.org/ouvre/pluloin/moul/index.htm.

[2] Même si cette solution n'est pas archéologiquement prouvée, elle s'impose par le bon sens. D'autant qu'un texte de la période 1344/1377 indique que : « *Pierre Breton, Maître des rivières du Comté de Blois, déclare que les moulins de la chaussée-le-Comte ont chômé certain temps pour prendre des poissons, audit étang, pour l'ostel Monseigneur »* (cité dans le catalogue Joursanvault de 1838). Ce texte implique que, malgré l'afflux des eaux de la rivière, la retenue a été vidée, privant les moulins de force motrice. Il y avait donc un système de régulation (seuils et pelles sur 3 arches) efficace.
Par ailleurs, un autre texte de la période 1363/1372 nous apprend que « *le prieur de Chambort* [touchait] *20 livres tournois de rente pour le regort de l'estaing de Chambort ».* Une surveillance du niveau de l'eau (et sa maîtrise) était donc organisée et payée.

Aux Ysles également, il fallait que la rivière continue son cours sans provoquer le débordement de la pièce d'eau et celle-ci devait conserver son niveau.
Face à la même rivière, l'ouverture consentie par les deux biefs de la partie sud est très inférieure à celle des trois arches du pont médiéval de la Chaussée.

Ce qui incite à penser que la maçonnerie présente sur la rive sud aux Ysles est le reliquat d'un autre bief de régulation présent dès l'origine.

Canaliser le Cosson entre deux berges artificielles[3] supprimait les anciens passages d'eau, c'est-à-dire les deux biefs cités[4], ainsi qu'un autre point de débordement, plus au sud qui apparaît sur le plan ci-contre.

Le bief dans le Cosson actuel (fig. 24 n° 1), révélé par l'importance de la maçonnerie rive gauche, les deux biefs de la partie sud (fig. 24 n° 2), ainsi que le troisième passage au pied de la métairie des Ysles (fig. 24 n° 3), forment les 3 rivières du plan de 1745.

Supprimer deux rivières impliquait que l'ouverture existante soit agrandie. Cette nécessité explique la disparition de la rive droite du bief utilisé par le Cosson actuel.

En outre, le coude dans la canalisation suggère l'intention de faire passer le nouveau Cosson par le passage existant le plus favorable à une économie de travail.

Enfin, ce coude en amont du barrage des Ysles envoie l'eau vers la rive droite, achevant de « gommer » le côté nord de l'ouvrage ancien.

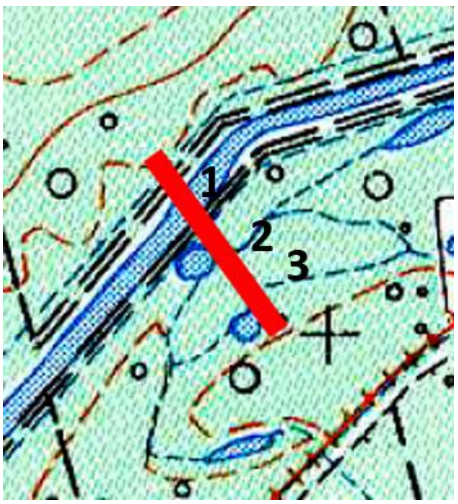

Fig.22 : Les trois rivières du plan de 1745, dont le Cosson actuel (1). Le barrage est matérialisé en rouge (fond de carte I.G.N. n° 2121 O).

[3] Entre 1745 et 1787.
[4] Face aux crues, ils ne constituaient qu'un seuil passage.

Des pieux dans le Cosson, rive gauche.

Ces pieux semblent en rapport avec la démolition de la maçonnerie, démolition abandonnée face au point le plus solide comme en témoigne l'avancée maçonnée de la berge dans la rivière (fig. 25 et 26).

Fig. 23 : Des pieux dans le Cosson, face à l'excroissance de la berge.

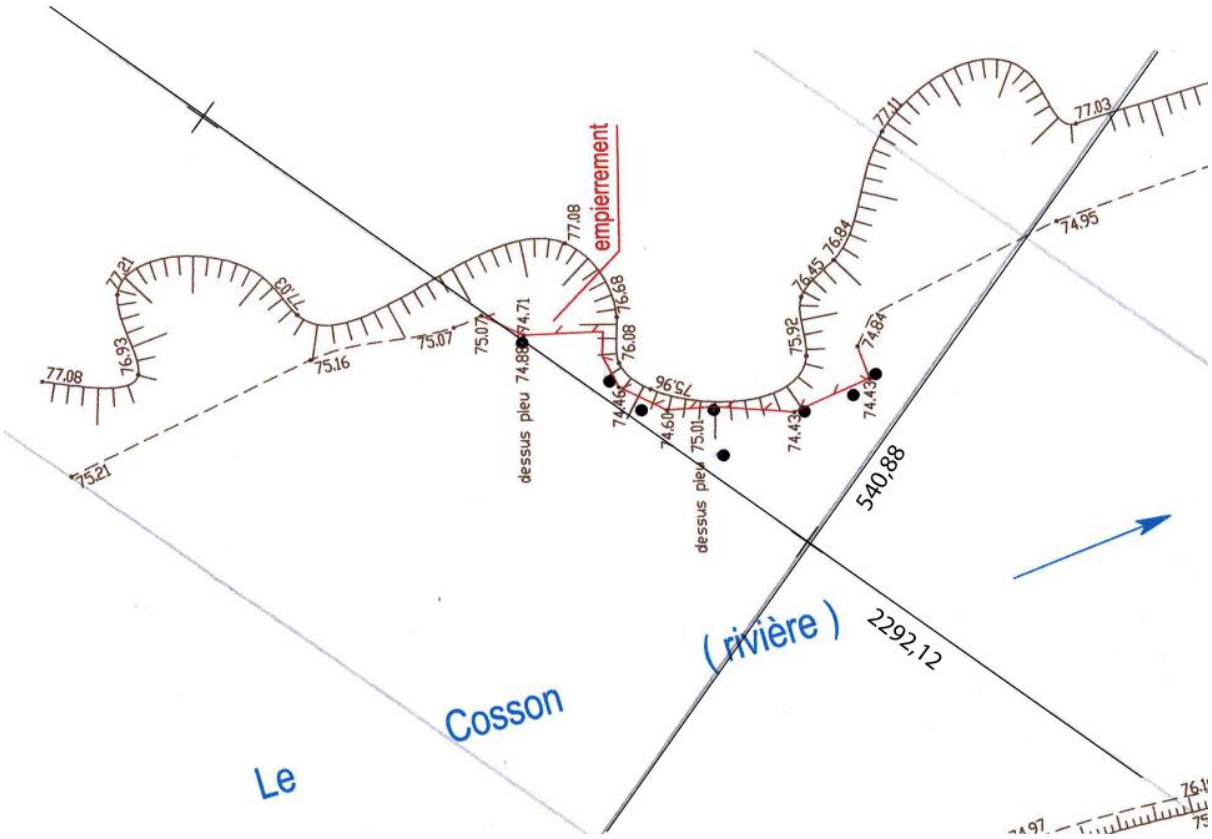

Fig. 24 : Huit pieux encore en place dans la rivière, le long de la rive gauche.

2b2 Section 1.

Elle concerne le contrebas de la berge sud, jusqu'au bief 1. Il y aura en fin de partie 1 (toujours du nord vers le sud) un prébief1 (fig. 27).

C'est le premier endroit dont nous avons tenté le dégagement, pour deux raisons : il était émergé et la maçonnerie laissait voir quelques alignements. C'est aussi le seul, avec la maçonnerie en élévation de la partie nord[5] qui laisse apparaître une portion de parement, également en aval du noyau.

Fig. 25 : Partie sud, section 1 ; vue vers le sud.

Relevés : planches 7 à 12.

[5] Et peut-être l'extrémité sud, au pied de la métairie, qui fait partie de la zone non explorée.

Planche 7 : Partie sud ; Section 1 : zone parementée.

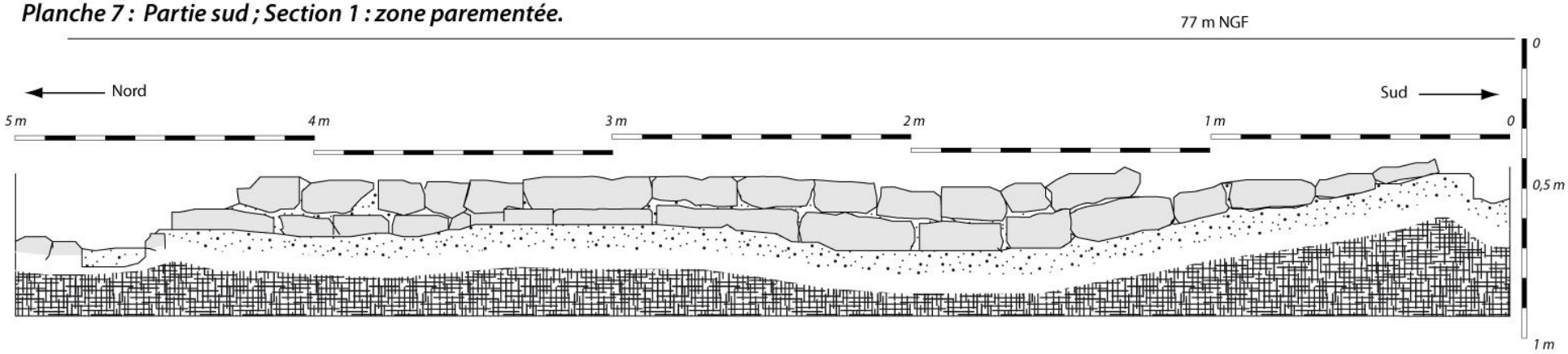

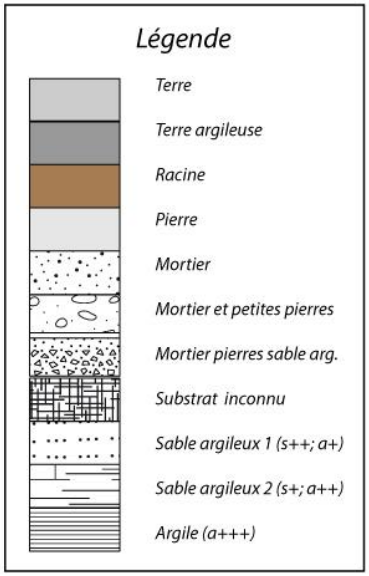

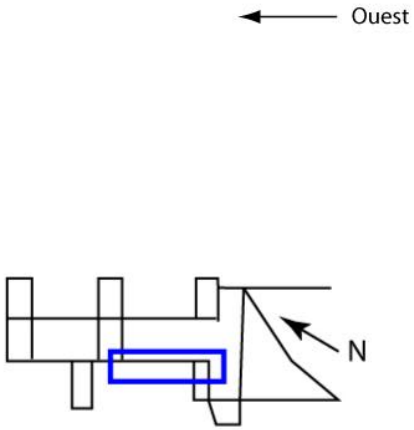

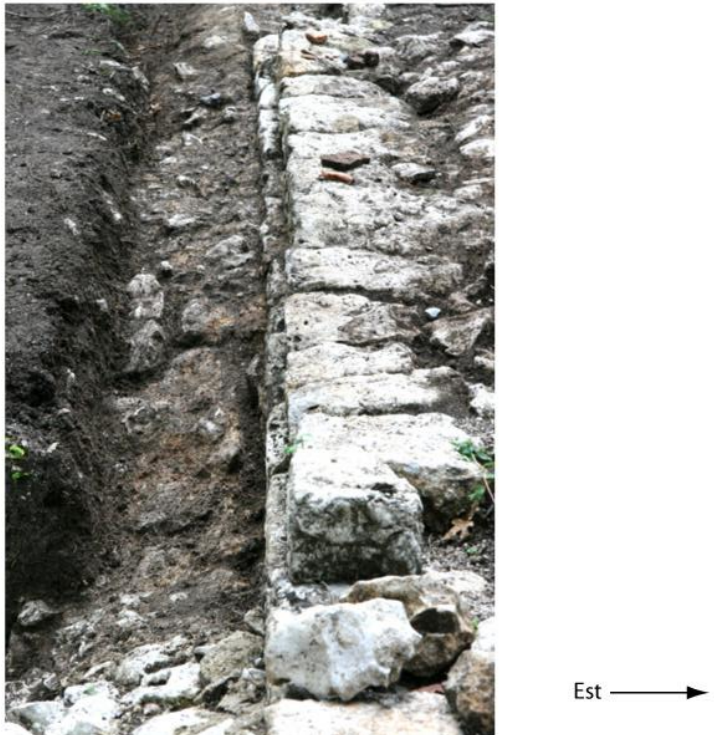

Planche 8 : Partie sud ; Section 1 : coupe 1 est.

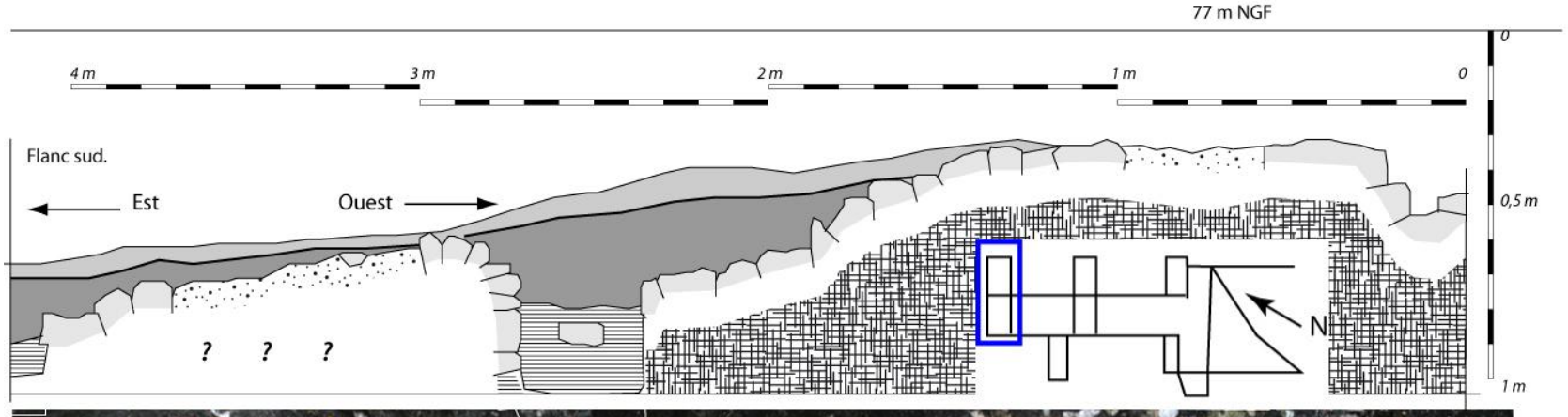

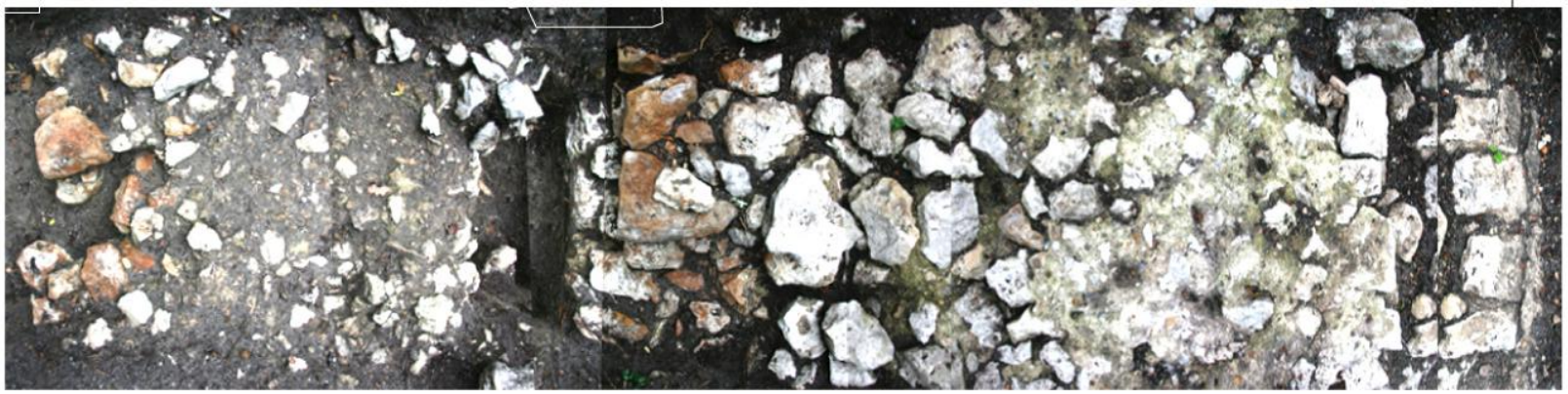

Photo montage Louis Magiorani

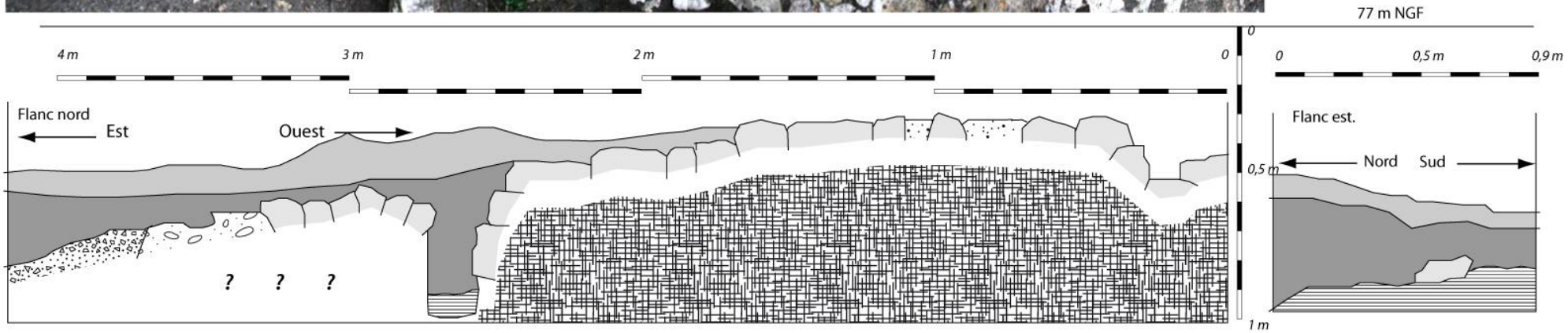

2b3 Le bief 1.

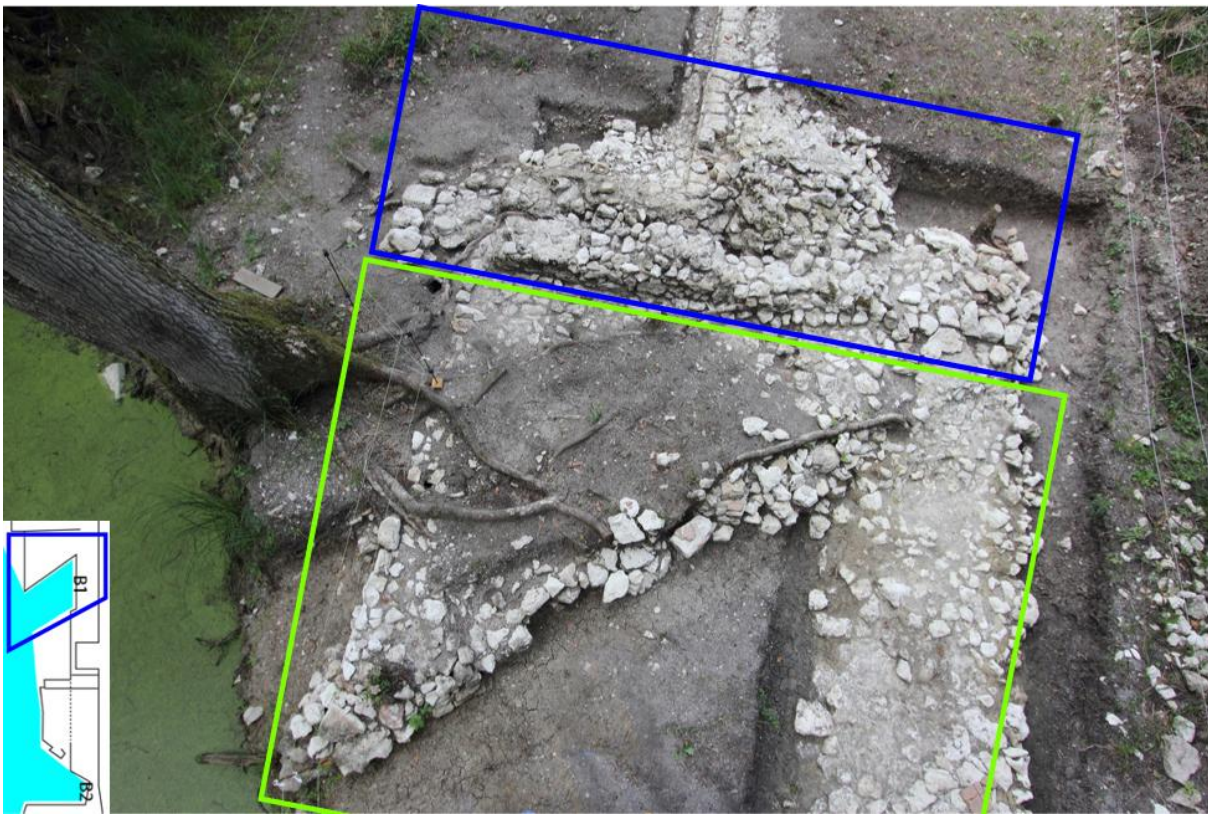

Fig. 26 : Cadre bleu, le prébief 1 ; cadre vert, le bief 1 ; vue vers le nord.

La limite entre prébief et bief est marquée par une dénivellation dans la maçonnerie d'une hauteur actuelle de 20 à 30 cm selon l'endroit.

Le bief (fig. 28) a une forme générale trapézoïdale, composée d'un grand triangle (ou niveau 1) submersible en période de hautes eaux et d'un losange qui correspond au fond du bief, fonctionnant en périodes d'eaux moyennes ou basses.

On voit, dans le cadre vert, le niveau 1 du bief dont une grande surface n'a pas été fouillée à cause de l'enracinement qui soulève les pierres. De petits effondrements apparaissent dans cette structure. On aperçoit l'un d'entre eux (point noir) entre les racines principales et un autre près de l'angle gauche du cadre vert. Ces effondrements correspondent à la différence de niveau entre la partie soulevée par les racines du chêne et le reste de la maçonnerie.

Suite à ce niveau 1 pratiquement horizontal (de -6 à -20 cm en allant vers le bief), on trouve une pente assez forte (50 cm sur 1 m), puis un fond à peu près plat de 2,5 m de large (fig. 29). Il se termine par une légère remontée (25 cm sur 1 m), ouvrant sur l'interbief.

Le bief 1, du fait de ces caractéristiques, est donc largement ouvert face à la crue, peu ouvert face à l'étiage. Il a donc une fonction de régulation automatique et peut être qualifié de « bief submersible[6] ».

La longueur (nord sud) du seuil est de 3,5 m.

[6] Virginie Serna, en visite sur le site.

Fig. 27 : La partie la plus basse du bief 1. La largeur de la maçonnerie est de 1,6 m ; vue vers l'est.

2b4 L'Interbief.

Il se compose d'une partie étroite, large de 2 m et d'une partie élargie, large de 4,5 m (fig. 30).

b41 partie étroite.

Toute la surface n'a pas été découverte : un rectangle au premier plan et l'espace conquis par le chêne double n'ont pas été touchés.

A la jonction des deux parties, une coupe a été dégagée qui met en évidence un contrefort à l'ouest.

Relevés : planche 13.

Un chanfrein dont le bas est tourné vers l'est est déjà perceptible sur cette photo aérienne.

Il partage la maçonnerie dans le sens de la longueur et laisse penser que la moitié est de (au moins) cette partie étroite a été construite avant la moitié ouest.

Ce chanfrein est également visible dans la coupe médiane comme le montre la figure suivante (fig. 29).

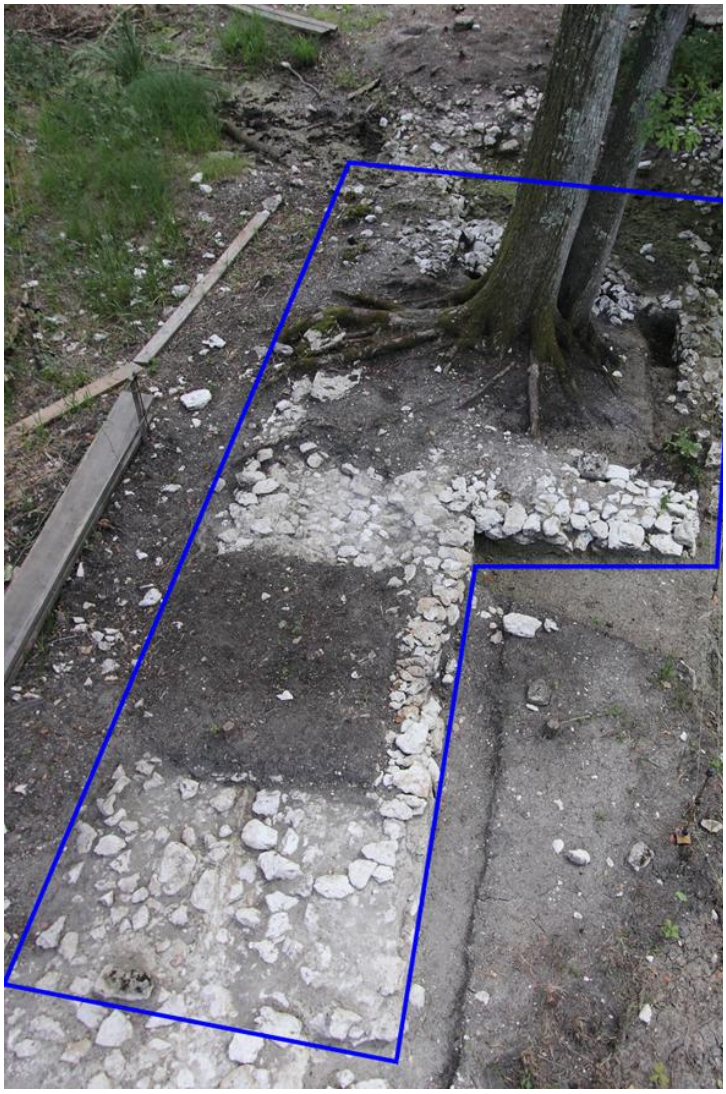

Fig. 28 : L'Interbief ; vue vers le sud.

Fig. 29 : le chanfrein dans la coupe médiane ; vue vers le nord.

Planche 13 : Partie sud ; Interbief : coupe et contrefort.

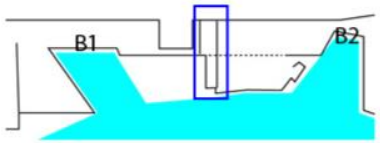

Coupe de la maçonnerie centrale

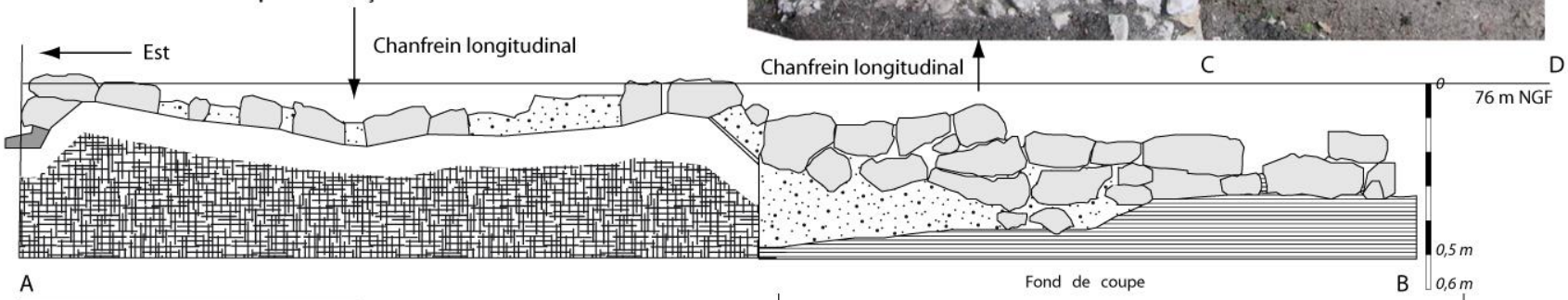

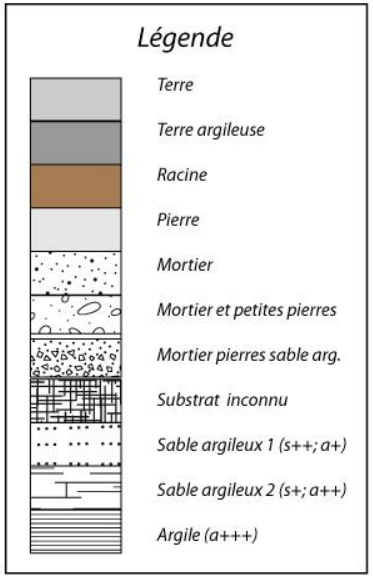

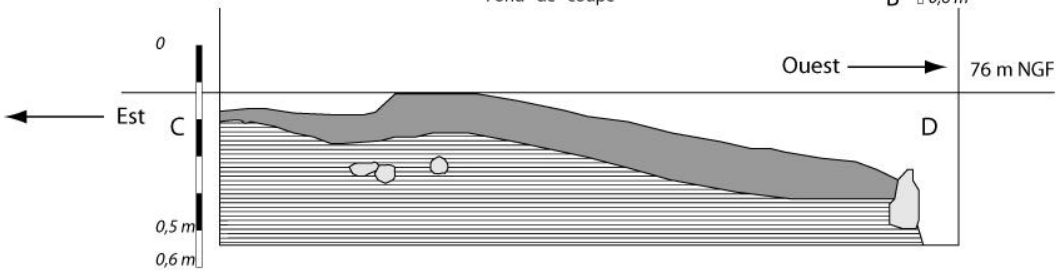

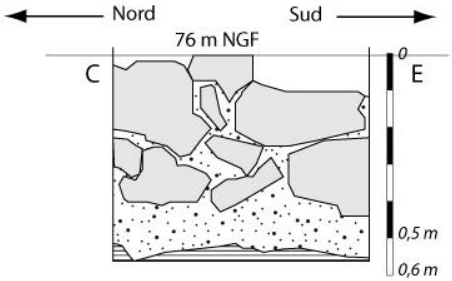

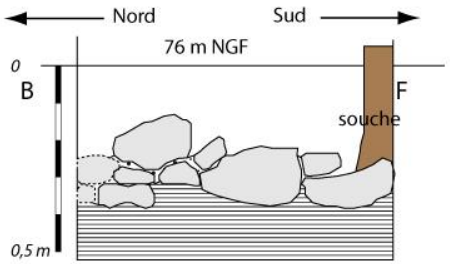

b42 La partie large (fig. 30 et 31)**.**

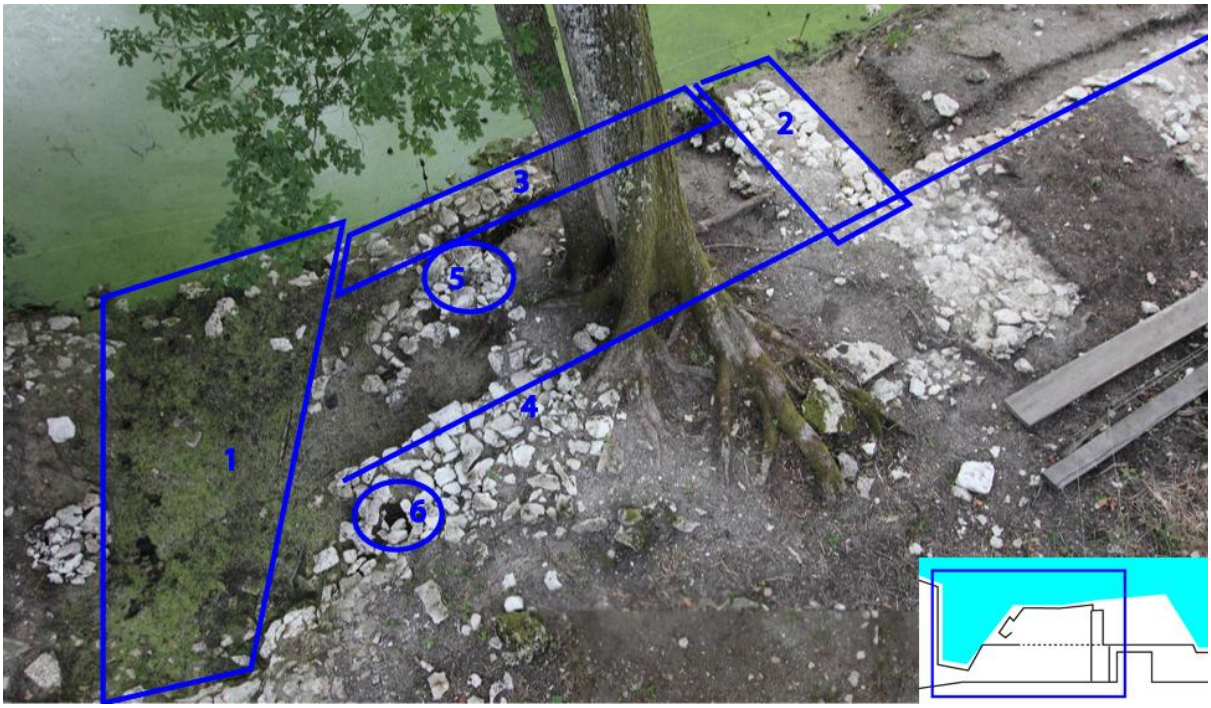

Fig. 30 : vue vers l'ouest.
En 1, le bief 2 qui suit l'interbief au sud.
En 2, le contrefort qui limite la partie large au nord.
En 3, le « mur » qui borde la partie large à l'ouest.
En 4, l'alignement de la maçonnerie proche du bief 2 avec celle de la partie étroite.
En 5 et 6, deux maçonneries calant d'anciens poteaux. 5 est relié au « mur ».
Entre 2, 3, 4 et 5 : un espace vide dans lequel s'est installé partiellement le chêne double, et dont la fonction est hypothétique , mais probablement celle de réserve à poissons.

Fig. 31 : Premier plan, le bief 2 ; second plan, le « mur » le support de poteau et la maçonnerie ; à l'arrière-plan, le contrefort ; vue vers le nord.

Le « mur » (n° 3 de la fig. 30).

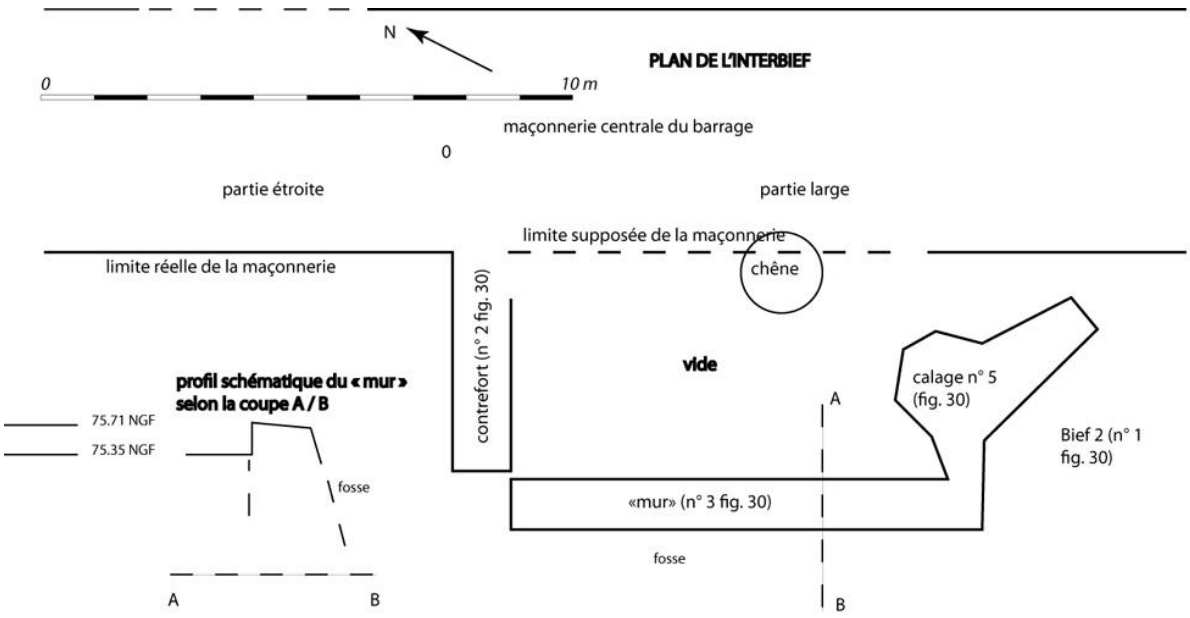

Fig. 32 : Schéma de la partie élargie de l'interbief ; localisation du « mur » dans ce contexte ; profil du «mur » obtenu par tâtonnement dans l'eau de la fosse.

Voir aussi la fig. 31.

A son approche du bief 2, la partie élargie de l'interbief montre deux maçonneries de calage de poteaux (fig. 34, 35 et 36) que l'on peut supposer en relation avec les poteaux présents dans la fosse ouest.

Voir fig. 36, page suivante.

Fig. 33 : à gauche, vue verticale.

Fig. 34 : ci-dessous, vue rasante vers le nord.

L'orientation est la même.

Le trou de poteau 1 (n°5 de la fig.30).
Le trou de poteau 2 (n°6 de la fig. 30).

Fig. 35 : Deuxième structure circulaire de la zone calant un poteau.

b43 La Fosse ouest.

Des poteaux dans la fosse (fig. 37).

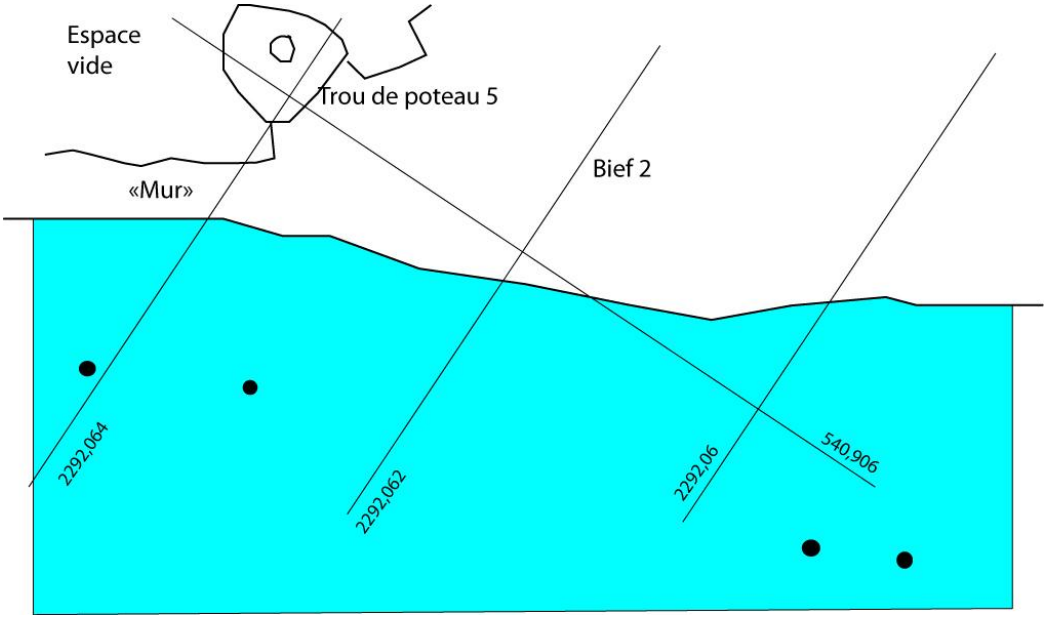

Fig. 36 : Quatre poteaux relevés par GéomExpert dans l'eau de la fosse.

D'autres poteaux sont présents dans la fosse. Du fait des hautes eaux, ils n'ont pas été visibles cette année.

Ils sont placés de part et d'autre du bief 2 et peuvent être en rapport avec ceux calés par les maçonneries 5 et 6 de la Fig. 32. Probablement, une structure charpentée épaulait, contre la force du courant, une installation motrice dans le bief 2.

Fig. 37 : Photo de l'été 2009 ; vue vers le nord ; les eaux sont plus basses et davantage de poteaux sont visibles.

2b5 Le bief 2 (fig. 38 et 39)

Le seuil du bief est plus étroit (1 m contre 3,5) et d'altitude similaire à celui du bief 1.

Les eaux de la fosse qui remontaient dans le bief n'ont pas permis un dégagement suffisant pour lui reconnaître une forme claire. Le fond de bief (en aval du seuil) est maçonné.

La limite est du seuil paraît rectiligne, et probablement la limite ouest *du seuil* l'était-elle également.

La limite ouest *du bief* prolonge la limite ouest de la partie large de l'interbief.

Fig. 38 : Le seuil du bief 2 ; vue vers le sud. Au-delà, la Section 2.

Fig. 39 : Photo aérienne du bief 2 ; vue vers l'ouest.

2b6 La Section 2.

Dans la Section 2, deux petits secteurs ont été ouverts : S1 et S2.

Ci-contre leur localisation.

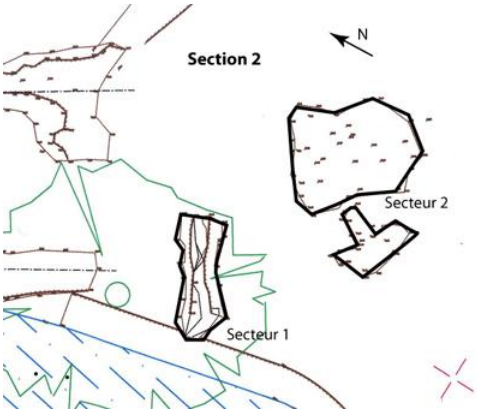

b61 Secteur1 ou S1.

Un mur (fig. 40 et 41)

Fig. 40 : En haut, vue vers le nord.

Fig. 41 : Ci-dessus, vue vers le sud.

Un mur a été monté en appareillage irrégulier, avec des lits décalés, à la manière des zones où le parement est encore visible (partie nord, élévation ; partie sud, section 1).

Sa troisième assise a basculé vers le nord, probablement d'une pièce. A son extrémité côté ouest, une pierre attire l'attention par la façon dont elle est taillée.

Parmi les pierres du 3e lit, des ardoises épaisses, de la tuile, pas de tessons de pots.

Fig. 42 : pour quelle fonction ?

En revanche la zone située au premier plan, fig. 40, livre 10 kg de tuiles et 31 tessons.

Fig. 43 : coupe de la terre battue.

En outre, le dégagement de cet endroit révèle une terre battue.
Ce côté sud est donc l'intérieur d'un bâtiment.

De la terre battue.

Pour évaluer l'épaisseur de cette terre battue, une petite coupe a été réalisée au début de la pente qui descend vers l'est de la section 2.

L'épaisseur ressort à 8 à 9 cm en cet endroit.

Relevés : planche 14.

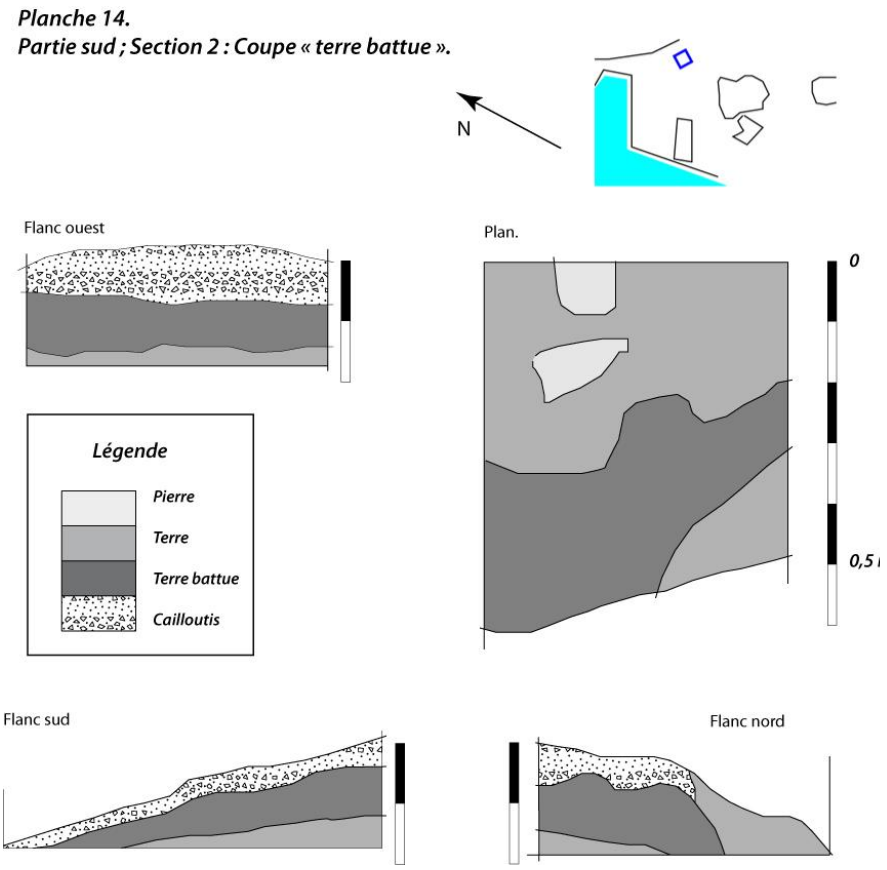

b62 Secteur 2 ou S2.

Une part de la maçonnerie centrale du barrage a été découverte. On retrouve sur sa limite ouest le même type de terre battue, plus ou moins recouverte du même cailloutis.
Quelques tessons, tuiles et pots, sont présents sur cette maçonnerie.

Une autre partie attenante à la précédente et à l'ouest de celle-ci, repérable à un amas de pierre, livre plus de soixante tessons de poterie sur une surface de 2,5 m^2. Une pierre équarrie de 70 cm de long par 35, épaisse de 25, marque le centre de cet amas.
Le reste des pierres est inorganisé. Le tout sur terre battue.

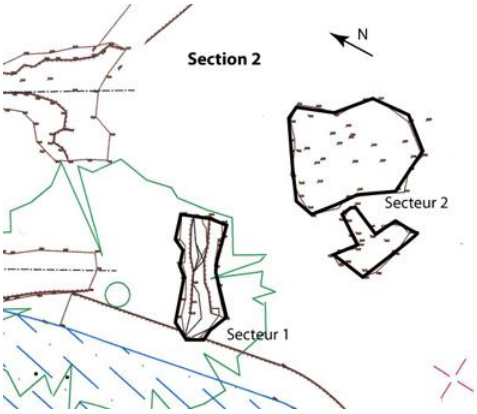

Fig. 44 : Localisation du Secteur 2.
En haut du double cadre, la maçonnerie.
En bas, la zone à tessons.

La section 2, groupant
un mur (secteur 1),
un sol en terre battue (secteur 1 et 2 ; coupe « terre battue »),
15 kg de tuiles et d'ardoises,
90 tessons de poteries,
est incontestablement l'emplacement d'un bâtiment.
Le lieu semble à l'abri des eaux et s'élève d'un mètre au-dessus du seuil du bief 2.

Planche 15 :
Plan et élévation des maçonneries du barrage des Ysles

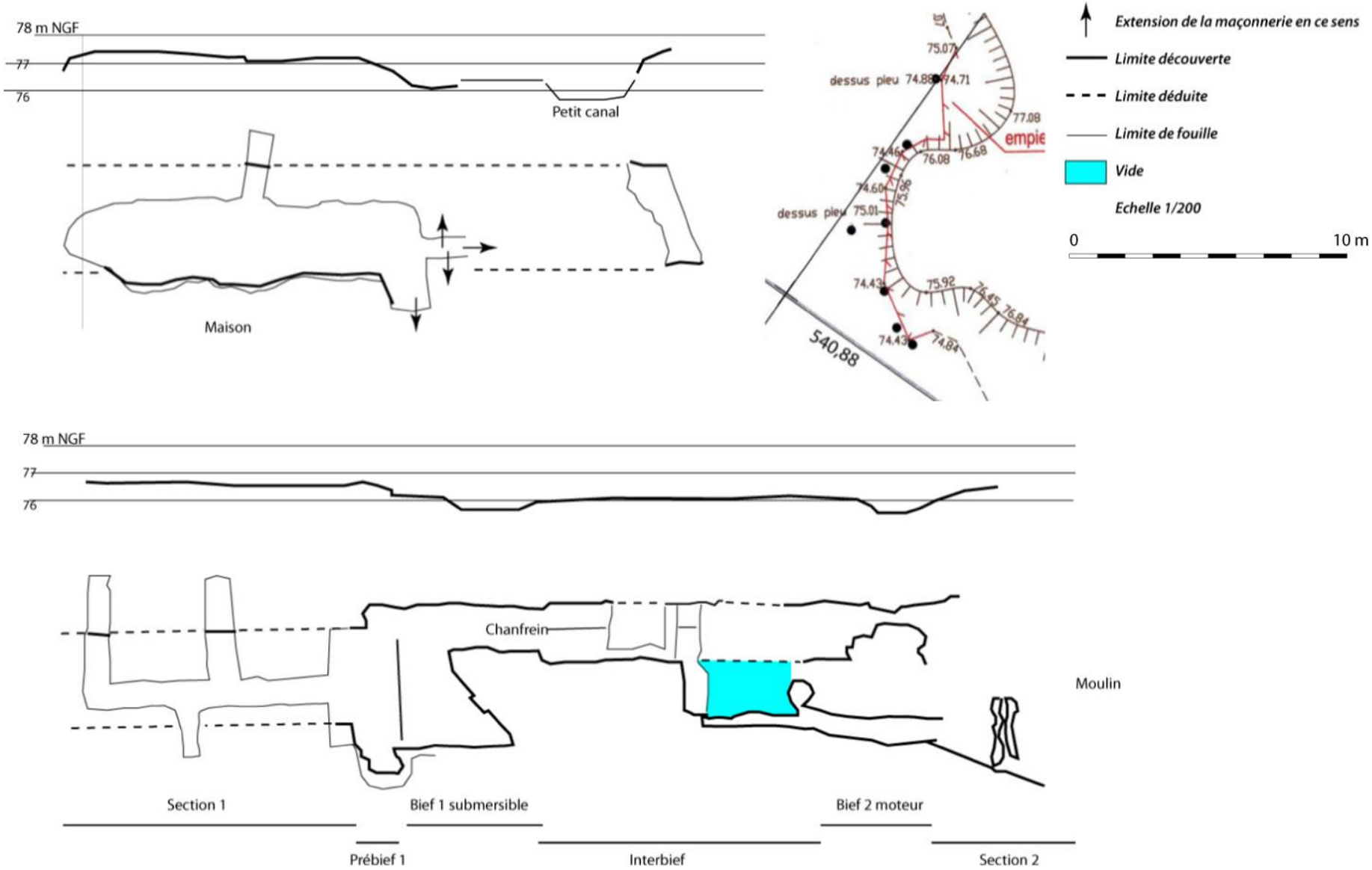

2.c Caractères communs à l'ensemble du site.

2c1 Complexité.

La comparaison des plans nord et sud montre

- la stabilité de la largeur maçonnée (3,6 à 3,8 m) entre la partie nord et la section 1 de la partie sud (la faible différence tient à l'imprécision des bordures, parfois soulevés et déplacées par les racines),
- que cette largeur est sans rapport avec les 10 mètres de maçonnerie que longent les poteaux rive gauche du Cosson actuel,
- que cette largeur passe à 6m dans le prébief 1,
- puis à 5 m dans le niveau 1 du bief submersible,
- puis à 1,6 m dans son niveau 2,
- un interbief partie étroite à 2,5 m
- un interbief partie large à 4,5 m
- un bief moteur d'environ 5 m de l'est à l'ouest.

Si l'on ajoute, à ces variations de la largeur maçonnée, le vide (communiquant avec le bief moteur), les étais de poteaux au sol, les poteaux dans la fosse, les maisons, l'abondance des éléments de couverture en partie nord et en partie sud, du prébief 1 à la section 2, le site de la Fosse des Ysles apparaît d'une réelle complexité.

2c2 Analyse de la maçonnerie

La pierre :

Il s'agit d'un calcaire dur, parfois légèrement silicifié, dont la provenance n'est pas certaine. En dehors des extractions connues dans le Val de Loire et en proche Beauce, il existe dans l'ouest du parc de Chambord et de Boulogne des affleurements de calcaire ; la pierre est abondante en surface et on note des trous de prélèvements.

Tous les modules sont représentés.

La partie centrale de cette maçonnerie accueille des moellons de toutes tailles. Les parties latérales (petit canal, extrémité de la coupe 3 aval, contrefort) sont bâties en moellons grossièrement équarris.

Les parements utilisent des pierres correctement taillées sur 5 faces. La sixième montre des prolongements utilisés pour lier le parement avec le remplissage central.

Le mortier :

C'est un mortier de chaux dont la couleur varie du rose pâle à l'ocre clair, contenant des fragments ou de la poudre de tuiles ce qui lui confère une qualité hydraulique. Sa granularité est variable ; il inclut du sable grossier, mais aussi, un peu partout, du cailloutis siliceux et des éclats calcaires.

Il est utilisé comme lien entre les pierres, mais aussi en semelle, sous la maçonnerie, avec des blocs calcaires noyés dans le mortier.

Une analyse est en cours.

Un peu partout des différences de couleurs sont perceptibles et notamment en partie nord : le mortier du soubassement (qui déborde) est plus ocré que celui du noyau central liant les blocs calcaires. Un intervenant en tirait argument pour dire que ce débordement de mortier était plus chargé en tuiles broyées, plus récent que la maçonnerie centrale et aurait été construit pour la renforcer. Je ne partage pas cet avis.

Il n'y a aucune trace de fissures entre le soubassement et le premier rang du parement.

2c3 La pièce d'eau et le barrage.

Ci-dessous (fig. 46), une tentative de reconstitution de la fosse des Ysles.

Elle n'est pas totalement fantaisiste. Elle s'appuie sur deux contraintes : se tenir à l'intérieur de la cote z = 77,5 et inclure les importants chenaux fossiles que montre la carte IGN.

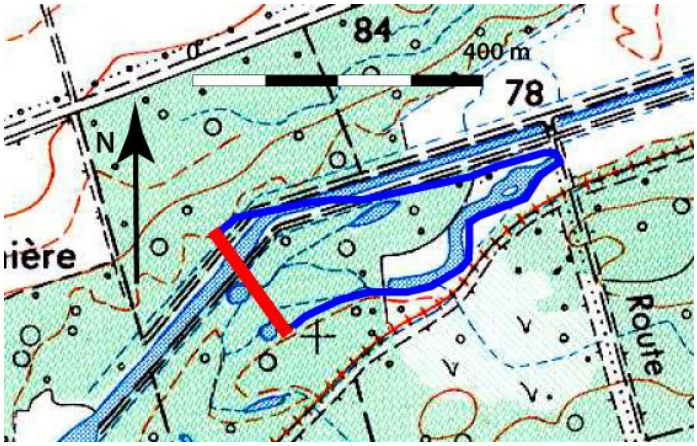

Fig.45 : Tentative de reconstitution de la « Fosse des Ysles ».

Elle s'étendait jusqu'à 450 m en amont du barrage, son extrémité atteignant la route des Triages, et formait une surface d'environ 5 hectares.

Il était nécessaire, dans l'opération de canalisation du Cosson, de contourner cette fosse. A conrario, il était impossible de respecter une pente régulière.

Le point le plus haut des restes de l'ouvrage se situe, au nord, dans le massif en élévation, à 77,6 m NGF.

La logique voudrait que toutes les autres parties (hors les biefs) aient été montées à ce niveau. Ce qui peut donner une idée des destructions, naturelles ou anthropiques, en hauteur de maçonnerie manquante :

Sud	Section 1	Interbief	Section 2
Hauteur détruite	1,2 m	1,5 m	1 m

3 Mobilier.

3.1 Abondance de tuiles.

Nord.

En aval du bloc en élévation ont été collectées 16 kg de tuiles sur une surface qui excède peu le dégagement de la maçonnerie.

Pour mémoire un fragment de tegula dans le petit canal.

Sud.

Avec les coupes 3 (est et ouest) commence une présence affirmée d'éléments de couverture (tuiles, ardoises ; les tuiles étant très largement majoritaires). Ces éléments étaient jusque-là très discrets en Section 1.

La souche de la coupe C3 est en retient une véritable collection. Outre ces tuiles laissées en place la coupe 3 est livre 2,5 kg de tuiles.

Fig. 46 : La souche de la coupe 3 est et l'amas de tuiles.

Cette abondance de tuiles - ardoises se poursuit dans des proportions constantes :

	Prébief 1[7]	Bief 1[8]	Interbief	Bief 2	Section 2[9]
Poids kg	17,5	23	25,5	5,5	15
Surface m^2	19	18	20	10	12
Ratio kg/m^2	0,9	1,3	1,3	0,5	1,2

Seul le ratio du bief 2 est en retrait.

Sans doute, pour se faire une idée précise sur les biefs et l'interbief, dont le profil est de 70 à 90 cm inférieur au reste de la partie sud et largement franchi par les eaux, serait-il nécessaire d'accéder à la fosse en aval. Elle doit contenir une quantité notable de mobilier en tous genres.

[7] Cette zone a une surface réelle de 30 m2 : 11 m2 ont été neutralisés pour ne pas fragiliser l'enracinement d'un chêne qui soulève une partie de la maçonnerie de 20 à 30 cm. Une mesure de protection de l'ouvrage serait d'abattre cet arbre avant que sa chute n'en détruise une partie.

[8] La surface retenue est celle du passage d'eau et non celle stricte de la maçonnerie qui est de 3 m2.

[9] Le ramassage de surface a été déduit.

Il est possible que toute cette zone ait été couverte d'une toiture.

La section 2 n'a été que peu ouverte, mais la présence d'une construction y est certaine : portion de mur, terre battue, mobilier important.

3.2 Ardoises.

65 éléments[10] ont été collectés sur l'ensemble du site. La moitié du lot provient du bief 1 et des parties limitrophes

Parmi eux, quatre sont des ardoises percées (fig. 48) : trois récoltées entre le contrefort et le bief 2 inclus, la dernière dans le bief 1.

Sept éléments atteignent encore une épaisseur de 12 à 14 mm, comme il s'en trouve dans les déblais du château de Montfrault.

La longueur d'un exemplaire avoisine 30 cm.

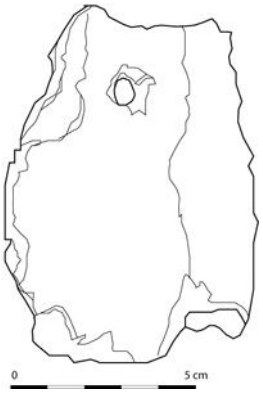

Fig. 47 : L'ardoise percée du bief 1.

3.3 Carrelage.

Seize fragments ont été récupérés sur la totalité du site :

un au nord de 28 mm d'épaisseur (secteur de la maison),

quinze au sud, la moitié sur la partie élargie de l'interbief (sept) et le reste (huit) en section 2 (secteur du moulin).

un autre, au moins, laissé en place, se trouve entre la section 2 et l'angle terminal.

Le fragment le plus important est un angle dont les côtés mesurent chacun 13 cm pour une épaisseur de 31 mm.

Les fragments de ce type (épaisseur 31 mm, pâte très foncée) sont les plus nombreux (neuf sur quinze). Quatre peuvent se définir par une pâte ocre et une épaisseur de 26/27 mm et une pâte plus claire notamment près des surfaces. Le fragment collecté au nord s'en approche. Pour le reste, l'un a une épaisseur de 34 mm, l'autre une épaisseur de 28 mm, tous deux avec une pâte rouge.

Il est donc vraisemblable qu'une partie du site, et notamment les bâtiments, aient été carrelés. Comme pour les pierres de parement, le peu d'éléments retrouvés s'explique par une récupération des matériaux pour d'autres projets.

3.4 Autres.

Lithique :

Pour mémoire, une lame en mauvaise opalite dans le bief 1.

Métal :

au nord ;

une lame de couteau (emplacement de la maison)

au sud :

un clou (chanfrein de la coupe de l'interbief),

une grosse rondelle avec des traces d'usure circulaire (bordure nord du bief 1),

un fragment métallique allongé qui pourrait être la soie d'un couteau (section 2).

(voir page suivante, fig. 49).

[10] Les fragments de moins de 4 mm d'épaisseur n'entrent pas dans ce décompte.

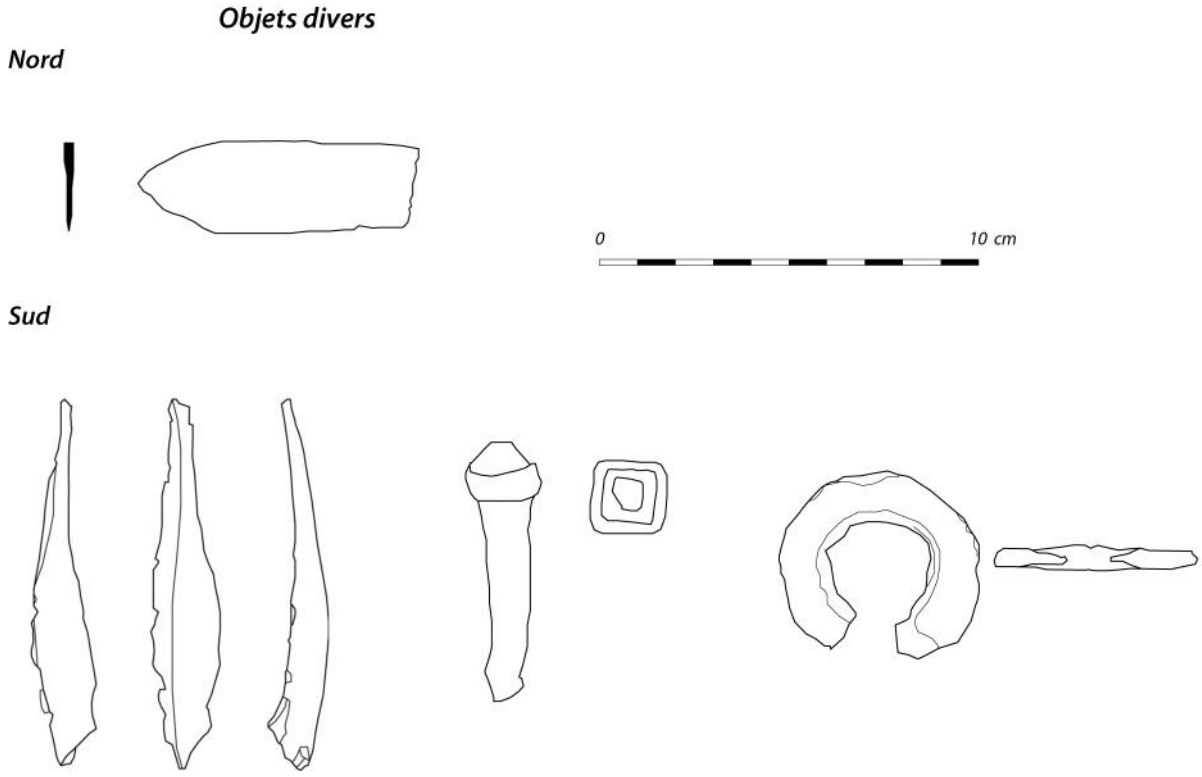

Fig. 48 : Objets lithique et métalliques.

Un charbon a été trouvé entre une pierre, à peine descellée, et son soubassement, au sud, dans le prébief1. Une analyse[11] C [14] produit les résultats suivants :

Age calibré : 1329 à 1450 après J.-C.

Probabilité maximum : 1396 à 1450.

3.5 Céramique alimentaire[12]*.*

Tri effectué à l'œil nu.

Nord.

Les tessons sont localisés à l'emplacement de la maison (aval de la partie en élévation).

Le **n**ombre **m**inimum d'**i**ndividus déterminé par les bords est de 4, auxquels il faut ajouter un grès glaçuré et un autre grès (beauvaisien) représenté par un fond ; soit un total de 6 vases.

Sont présents en outre 3 autres fonds dont un est écarté comme antique, et une anse plate, une anse ronde, une préhension de couvercle en bouton.

Sur un total de 77 tessons

(Voir fig. 49).

[11] Centre de datation par le Radiocarbone, Université de Lyon-1. Code laboratoire Ly-15409.

[12] Avec l'aide et les conseils de Viviane Aubourg et Didier Josset, que j'espère ne pas trahir.

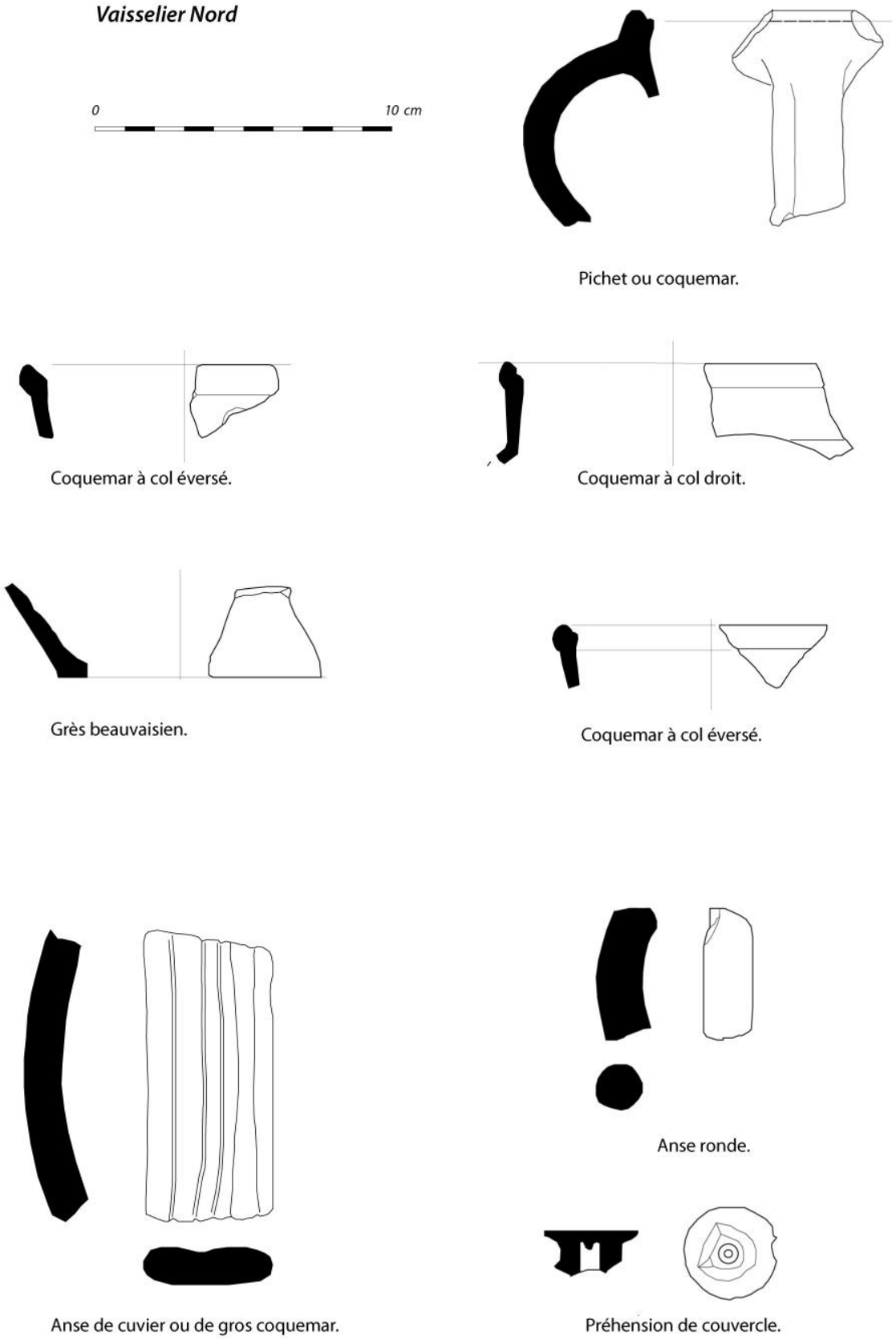

Fig. 49 : poteries de la partie nord.

Sud.

Des tessons ont été collectés sur toute la longueur de la partie fouillée, sauf dans la partie 1. La coupe 2 aval cependant livre 12 tessons d'un même vase.

Le nmi est de 8 (7 bords plus 1 grès). Un col de dolium a été éliminé.

Le nombre de fonds est de 11. S'ajoutent 3 anses dont une ronde (fig. 50).

Sur un total de 198 tessons.

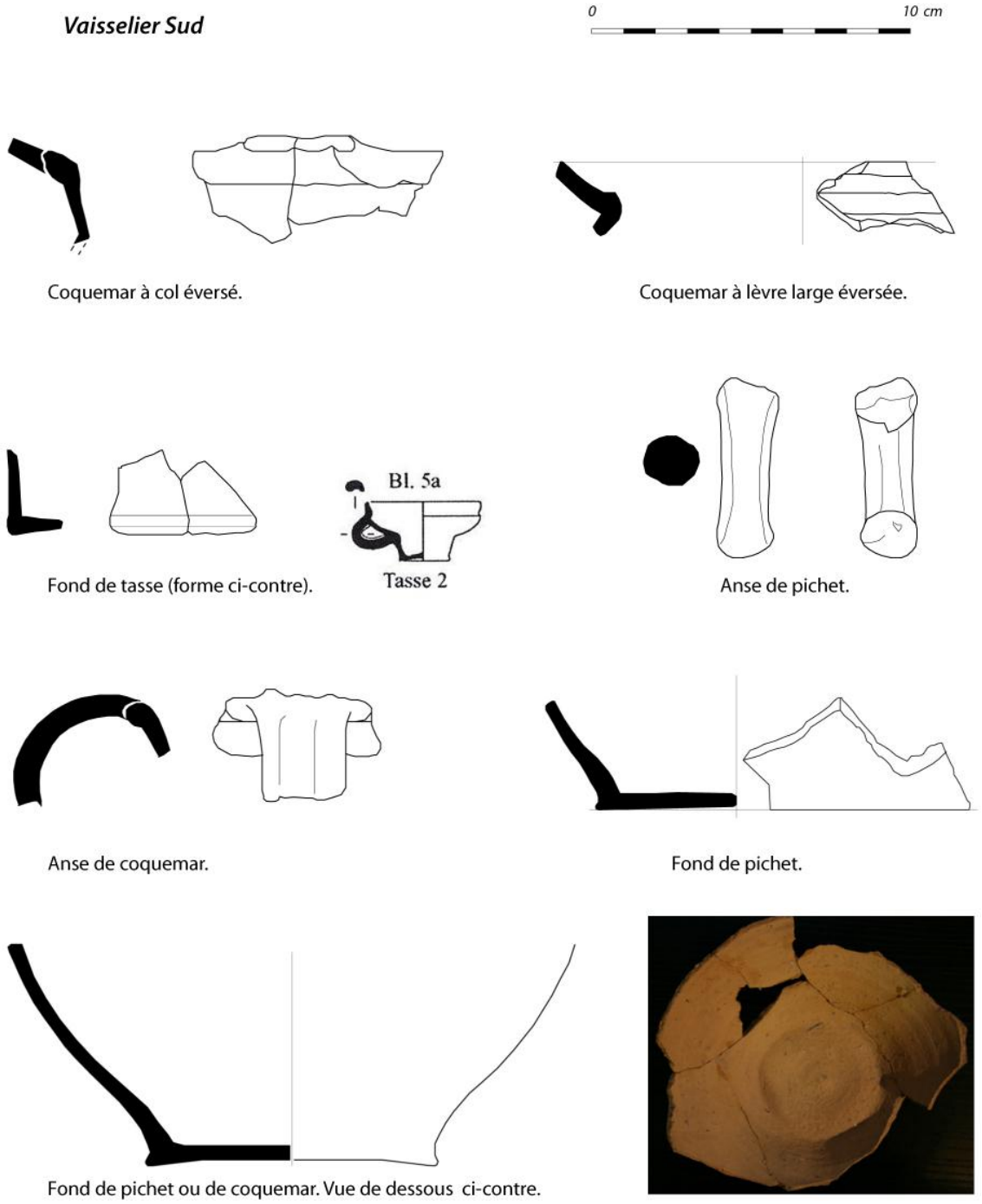

Fig. 50 : Poteries de la partie sud. Tasse 2 : P. Husi, *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France*, Planche 12, p. 47

Ces 275 tessons constituent un ensemble blésois typique.
On note :
une absence de décors,
peu de glaçures,
l'homogénéité des pâtes,
des productions,
des formes.

Les formes sont de deux types : coquemar[13] et pichet, le premier étant très majoritaire par rapport au second.

Aucun élément n'est antérieur au XIVe siècle ; la présence de quelques grès tire le lot vers le XVe.

La période d'occupation du site serait donc XIVe – XVe siècles.

4 Synthèse - Conclusion.

Varennes à Thoury est sur une dérivation.

La Voûte, à Huisseau, probablement sur une dérivation d'un petit bras.

Le moulin de Huisseau-Bourg était installé sur un bras de la rivière. Il n'en existe plus qu'un plan depuis la fin XVIIIe.

Les Grotteaux, aussi sur la commune d'Huisseau-sur-Cosson, est bâti sur un bief de dérivation.

Ces deux derniers moulins sont nommés dans une charte[14] donnée en 1381 par Guy de Châtillon, comte de Blois.

Nanteuil est sur une dérivation et Vineuil sur un bras.

Seuls, les moulins de La Chaussée-le-Comte, toujours dans la commune d'Huisseau en limite de Chambord, s'apparentent par leur situation au(x) moulin(s) des Ysles. A cette différence près, le barrage de La Chaussée est en terre, celui des Ysles en pierre. Par ailleurs, les moulins de la Chaussée[15] ont été conservés.

Ouvrage en pierre, le barrage des Ysles reste une singularité de par sa structure.

Ces premiers résultats permettent :
de prouver que l'hypothèse proposée est bonne : un barrage et un (ou des) moulin(s),
de localiser exactement l'ouvrage,
d'en donner les dimensions,
de dater sa période d'occupation.

Si l'on tente une description résumée du site, on signale :
un barrage de toute la largeur de l'ancienne vallée du Cosson,
la présence de deux bâtiments, l'un à l'extrémité nord, l'autre au centre de l'ouvrage,
l'existence de plusieurs biefs, l'un dans le lit du Cosson actuel, un autre submersible (B1), un troisième plus étroit (B2)[16], incluant un seuil et une chute,
une situation comparable à celle des moulins de La Chaussée.

Le bâtiment en Section 2 est vraisemblablement un moulin ; et le bief 2, qui lui est adjacent, le bief moteur de cette installation.

---

[13] Les deux types de cols sont représentés.
[14] A.D. Loir-et-Cher, 3 H 62, pièce n° 2.
[15] Ils ont fonctionné pendant deux siècles de plus qu'au barrage des Ysles.
[16] Sous réserve d'un autre, potentiel, en partie nord.

Ce barrage apparaît le fruit d'une pensée calculée et avoir été construit d'une pièce.

Le bloc large de la zone centrale (partie élargie de l'interbief, bief 2, section 2 dont nous n'avons pas dégagé la limite sud) témoigne de l'élaboration de la conception et du défi relevé. Il s'agissait de bâtir dans une zone de méandres marécageux une plate-forme en pierre, accueillant moulin et bief moteur. Le souci du détail se voit dans la construction d'une zone rectangulaire pouvant servir de réserve à poissons et, comme elle semble communiquer avec le bief 2, devenir une pêcherie par l'intermédiaire d'une nasse placée dans l'ouverture.

On voit de telles réserves à poissons sous les digues d'étangs, mais creusées dans la terre, à Montpercher (forêt de Boulogne), par exemple. Il s'agit ici de maçonnerie.

La céramique est la même au nord et au sud et date une période d'occupation allant du XIVe au XVe siècle (aucun élément antérieur ou postérieur). La maçonnerie est homogène. Certes, le chanfrein de l'interbief pourrait évoquer une construction en deux temps, mais les deux parties sont strictement assemblées et il s'agit d'un indice d'ordre technique, non pas d'un ajout postérieur.

Les éléments récents de cet ensemble sont les aménagements opérés entre 1745 et 1787 pour la régularisation du cours du Cosson :

- la destruction du côté nord du bief par où passe la rivière actuellement, de façon à élargir ce passage,
- la destruction d'une petite partie de la maçonnerie plus au nord avec pour objectif d'ouvrir le petit canal qui égoutte les eaux du versant nord. Ce canal était devenu nécessaire à cause du relèvement des berges du Cosson qui privait les eaux pluviales d'accès à la rivière.

Les opérations de fouille pourraient se prolonger évidemment en direction du sud vers l'angle terminal, incluant la zone occupée par le moulin lié au bief 2, sur la berge gauche pour confirmer, si nécessaire, l'hypothèse d'un bief à cet endroit, mais aussi, au nord, en reprenant le dégagement du site de la maison, aujourd'hui couvert de déblais ; toujours au nord, en poursuivant vers le sud, entre la partie en élévation et le petit canal, de façon à savoir si cet espace était ou non occupé par un quatrième bief, ce qui renforcerait l'hypothèse que la maison nord soit aussi un moulin.

5 ANNEXES.

GéomExpert :
Plan au 1/20 de la partie nord (parcelle E 76),
Plan au 1/20 de la partie sud (parcelle D 61),
Plan au 1/100 de la totalité.

Sur DVD
DéclicPhoto : Photos aériennes,
Louis Magiorani : Photos au sol,
Franck Chenneveau : Video du site.